

Zeitschrift:	Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber:	Comité International de la Croix-Rouge
Band:	- (1988)
Rubrik:	Coopération au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coopération au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Travaux des organes du Mouvement

Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix

La Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix, créée en 1977 par le Conseil des Délégués, s'est réunie à deux reprises en 1988, sous la présidence de M. Alexandre Hay: XXIV^e réunion à Genève, le 16 avril, et XXV^e réunion à Leningrad, tenue en deux séances, les 10 et 14 octobre.

A sa réunion d'avril 1988, la Commission a examiné le rapport du groupe de travail chargé de la préparation du séminaire «Information et diffusion du droit international humanitaire comme contribution à la paix» à organiser dans le cadre de la XXV^e réunion de la Commission. Elle a également étudié les propositions du groupe de travail mandaté pour préparer la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre. Elle a en outre pris connaissance du rapport intérimaire du groupe d'experts sur les droits de l'homme relatif à la contribution des Sociétés nationales au respect des droits de l'homme. Elle a enfin pris note des informations données sur la politique d'information du CICR en matière de violations du droit international humanitaire.

Dans le cadre de la XXV^e séance élargie de la Commission, s'est tenu le séminaire «Information et diffusion du droit international humanitaire comme contribution à la paix», en application de la résolution 4 du Conseil des Délégués de 1987. Le séminaire, réuni à Leningrad à l'invitation de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, s'est ouvert le 10 octobre. Il comptait, outre les membres de la Commission (CICR, Ligue, Institut Henry-Dunant et Sociétés nationales de 11 pays sur 14, à savoir, les Sociétés d'Australie, de République démocratique allemande, du Bénin, du Brésil, de Colombie, d'Ethiopie, de France, de Jordanie, de République arabe du Yémen, de Suède et de Yougoslavie), des spécialistes en information des Sociétés du Kenya, du Maroc, de Bulgarie, de la République fédérale d'Allemagne, d'Espagne, des Philippines, du Mexique et des Etats-Unis, des spécialistes en diffusion du Burkina Faso, d'Algérie, de Hongrie, de Norvège, du Liban, de Chine, du Canada, de Haïti et du Salvador et enfin des experts en communication extérieurs au Mouvement venant du

Pakistan, de Thaïlande, de Cuba, du Pérou, d'URSS, de Grande-Bretagne et du Portugal.

Répartis en quatre groupes régionaux de travail, les participants ont évalué la capacité du Mouvement à faire connaître son action en tant que facteur de paix. Dans cette perspective, ils ont étudié les moyens de rendre les Sociétés nationales et tous leurs membres conscients de la nécessité de mieux faire connaître les efforts accomplis en faveur de la paix; de créer un courant de collaboration constante avec les médias, seuls à même de stimuler l'attention du public et de le sensibiliser au message de paix du Mouvement; de faire un effort particulier de diffusion auprès des enfants et de la jeunesse, dans le cadre scolaire et à l'université; et finalement, de mettre au point une stratégie cohérente et suivie en matière de communication. La Commission a pris connaissance des quatre rapports des groupes de travail et du rapport de synthèse et a décidé de soumettre au Conseil des Délégués de 1989 un document contenant les principales recommandations du séminaire ainsi que les suites à donner à ces travaux.

Au terme de ce séminaire, la Commission a procédé à l'examen du rapport du groupe de travail conjoint sur la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre (financement de la campagne, coordination éventuelle avec la Conférence internationale, et élargissement du groupe existant à d'autres représentants de Sociétés nationales).

Par ailleurs, la Commission a pris connaissance des travaux du groupe d'experts sur les droits de l'homme (*cf. ci-après*) et discuté de la tenue éventuelle d'une troisième Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la paix. Sur ce dernier point, la Commission a estimé prématûr de songer à l'organisation d'une troisième Conférence mondiale; la question pourrait être reprise à l'issue de la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre et après avoir procédé à une évaluation des suites données aux recommandations de la Conférence d'Aaland.

Groupe d'experts sur les droits de l'homme

Créé par la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix, en avril 1987, le groupe d'experts sur les droits de l'homme a tenu sa deuxième réunion à Genève, les 4 et 5 juillet, sous la présidence de M. Diego Uribe Vargas (Croix-Rouge colombienne).

Le groupe d'experts, composé de représentants du CICR, de la Ligue, de dix Sociétés membres et non-membres de la Commission, a examiné la synthèse des 41 réponses des Sociétés nationales au questionnaire basé sur les deux Pactes internationaux relatifs aux droits sociaux, économiques et culturels d'une part, et aux droits civils et politiques d'autre part. Il a convenu que cette première image des contributions des Sociétés nationales devait être complétée afin d'aboutir à une vision globale de la contribution du Mouvement au respect des droits de l'homme, compte tenu de sa spécificité et des limites que lui imposent les Principes fondamentaux.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour, le groupe de travail a examiné l'opportunité d'entreprendre une étude similaire à propos d'autres instruments juridiques dans le domaine des droits de l'homme, et a examiné la corrélation existant entre les contributions du Mouvement à une paix véritable et ses contributions au respect des droits de l'homme d'une part, et la relation à la paix des contributions du Mouvement au développement d'autre part.

Le groupe de travail a présenté une information orale sur l'évolution de ses travaux à la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix, en octobre, en attendant de lui soumettre un rapport final en avril 1989 afin que la Commission présente ses conclusions au Conseil des Délégués de 1989.

COMMISSION PERMANENTE

En 1988, la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, que préside le Dr. Ahmad Abu Goura, président du Croissant-Rouge jordanien, a siégé le 10 avril et les 17 et 18 octobre, avec la participation de tous ses membres. Le CICR y était représenté par son président et son directeur général.

Lors de sa première séance de l'année, la Commission permanente a chargé le CICR et la Ligue, sur la base des remarques écrites ou orales émises par ses membres, de rédiger un projet de règlement pour le prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité. La Commission a, en outre, approuvé l'envoi d'une lettre, à la signature de son président, adressée à tous les Etats parties aux Conventions, leur rappelant, sur la base de la résolution I de la XXVe Conférence internationale, leur obligation de respecter et faire respecter le droit international humanitaire.

En octobre, la Commission permanente est parvenue à la décision que la XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se tiendra à Carthagène en octobre 1991. La Commission a également adopté le règlement du prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité ainsi qu'un projet de lettre aux Sociétés nationales pour les inviter à déposer des candidatures. De même, elle a approuvé le contenu et l'envoi

d'une circulaire aux Sociétés nationales concernant les candidatures pour l'attribution de la médaille Henry Dunant. Enfin, la Commission a procédé à l'examen des suites à donner à la XXV^e Conférence, étant donné qu'aux termes des nouveaux Statuts du Mouvement, la Commission permanente compte, parmi ses attributions, celle de s'attacher à favoriser la mise en œuvre des résolutions de la Conférence internationale.

Relations avec les composantes du Mouvement

SOCIÉTÉS NATIONALES

Dialogue avec les Sociétés nationales

Convaincu de la nécessité de renforcer ses relations avec les Sociétés nationales et d'augmenter sa contribution spécifique à leur développement, le CICR a poursuivi ses missions auprès des dirigeants de ces Sociétés afin d'instaurer avec eux un dialogue approfondi sur ce que les Sociétés nationales attendent du CICR et réciproquement. En 1988, de nouvelles missions ont été effectuées à cette fin, par des membres du Comité: M. Rudolf Jäckli s'est rendu en Afrique du Sud, en juin; M. Athos Gallino en Argentine et en Uruguay, en août; Mme Anne Petitpierre au Nicaragua et au Salvador, en octobre; M. Maurice Aubert en Chine, en octobre.

Dans le cadre de ce processus continu de dialogue avec l'ensemble des Sociétés nationales, que le CICR entend poursuivre, une réunion informelle a eu lieu avec les Sociétés nationales nordiques à Genève, les 8 et 9 décembre. Sous la présidence de M. Rudolf Jäckli, l'échange de vues a porté notamment sur les diverses formes de collaboration apportées par ces Sociétés aux actions de secours en faveur de victimes de conflits et sur la stratégie des années 90 pour le développement. Les missions présidentielles dans divers pays ont également permis de nombreux entretiens avec les dirigeants des Sociétés nationales. Ainsi, M. Cornelio Sommaruga s'est rendu en Norvège et en Suède (janvier), en Tanzanie, en Zambie, au Malawi, au Mozambique, au Zimbabwe (février), en Espagne, au Canada (mars), à Cuba (avril), aux Etats-Unis, en Ethiopie (mai), en République fédérale d'Allemagne (juin), en Hongrie (septembre), en Finlande, en France, en Yougoslavie (octobre), au Sénégal (novembre) et à Berne (décembre), où il a toujours pu s'adresser directement aux cadres et volontaires

des sièges centraux et parfois aussi à des sections provinciales. (voir aussi sous le pays concerné, dans *L'action sur le terrain*).

Reconnaissance de nouvelles Sociétés nationales

Sur préavis positif de la Commission conjointe CICR/Ligue pour les statuts des Sociétés nationales et après avoir constaté que ces Sociétés répondaient aux dix conditions de reconnaissance stipulées à l'article 4 des Statuts du Mouvement, le CICR a prononcé la reconnaissance officielle de la Croix-Rouge du Tchad, le 15 avril 1988, et celle de la Croix-Rouge du Mozambique, le 29 septembre 1988.

Conformément à son mandat, le CICR a aussitôt informé l'ensemble des Sociétés nationales et la Ligue de ces reconnaissances qui ont porté à 147 le nombre de Sociétés membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge du Tchad a été fondée en 1970 et reconnue par son gouvernement en janvier 1973. Toutefois, les événements conflictuels des années 1979-1982 ont pratiquement anéanti les structures existantes et suspendu la plupart des activités de la Société qui s'est réorganisée dès 1983. Le décret de 1973 a été remplacé par un nouveau décret gouvernemental en juin 1983, reconnaissant la Croix-Rouge du Tchad comme Société de secours auxiliaire des pouvoirs publics.

La Croix-Rouge du Mozambique a été fondée en 1981 et reconnue comme Société de secours volontaire, auxiliaire des pouvoirs publics, par décret gouvernemental, en mai 1988.

Développement des Sociétés nationales

En 1988, le CICR a poursuivi sa contribution au développement d'un certain nombre de Sociétés nationales dans les domaines qui lui sont spécifiques. Le programme du CICR — qui est intégré à la stratégie de la Ligue pour les années 80, approuvée par la deuxième session de l'Assemblée générale de la Ligue et par la XXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (Résolution No. XXV) — comprend ainsi:

- le renforcement de la capacité opérationnelle de Sociétés nationales devant faire face à une situation d'urgence (conflits armés) ou en prévision de celle-ci;
- conjointement avec la Ligue, une assistance technique et juridique pour la création ou la réorganisation de Sociétés nationales;
- la promotion et le soutien de projets de Sociétés nationales concernant leurs programmes de diffusion et leurs services d'information (cf. le chapitre consacré à la *Diffusion du droit international humanitaire*);

- une assistance pour la mise en œuvre des dispositions des Conventions de Genève et, en particulier, des règles en vigueur sur l'utilisation de l'emblème de la croix rouge et du croissant rouge;
- la formation de cadres de Sociétés nationales pour les tâches incombant à ces dernières en cas de conflit armé;
- la formation de délégués et de collaborateurs de Sociétés nationales appelés à effectuer des missions pour le CICR.

De nombreuses missions ont été effectuées auprès des Sociétés nationales à partir de Genève ou des délégations régionales du CICR, pour rencontrer les dirigeants de ces Sociétés, pour s'informer des activités qu'elles déploient et de leurs besoins, ou encore pour prendre part à des réunions et séminaires au niveau national ou régional.

L'Agence centrale de recherches (ACR), en application de la résolution XVI de la XXV^e Conférence internationale, a poursuivi ses efforts de coordination, d'harmonisation des principes d'action et des méthodes de travail ainsi que de formation des responsables dans le domaine des recherches et des regroupements familiaux. Ainsi, des cours de formation en français et en anglais ont été donnés à Genève, aux représentants de 14 Sociétés nationales, en janvier et en août. Des visites approfondies ont été organisées pour des représentants des Croix-Rouges américaine et chinoise. Des cours de formation ont été organisés par l'ACR au Costa Rica, en octobre, à l'intention de représentants de cinq Sociétés nationales d'Amérique centrale, ainsi qu'à Ho Chi Minh-Ville, en décembre, pour la Croix-Rouge vietnamienne.

Le CICR a également pris part à plusieurs séminaires techniques, organisés par les Sociétés nationales et exclusivement consacrés aux tâches des services de recherches: séminaires de la Croix-Rouge française, de la Croix-Rouge allemande (RFA) et de la Croix-Rouge britannique.

Participation à des réunions de Sociétés nationales

En 1988, le CICR a notamment pris part aux réunions et séminaires suivants (les séminaires se rapportant plus spécifiquement à la diffusion sont rapportés dans le chapitre *Diffusion du droit international humanitaire, des principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* ou sous le pays concerné dans *L'action sur le terrain*):

Afrique

- réunion annuelle du SAP (Southern Africa Programme) à **Maseru** (Lesotho), du 18 au 20 mars; organisée par la Ligue, cette réunion a rassemblé les représentants de neuf Sociétés nationales intéressées et les représentants des Sociétés nationales donatrices ainsi que deux repré-

sentants de la Croix-Rouge d'Afrique du Sud comme observateurs;

- IV^e Assemblée générale de l'ACROFA (Association des Croix-Rouges et Croissants-Rouges d'Afrique franco-phone) à **Dakar**, le 18 novembre, avec présentation d'un exposé par le président du CICR;
- deuxième Conférence panafricaine des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à **Dakar**, du 22 au 25 novembre, avec présentation d'un exposé du président du CICR sur le thème «Coopération au sein du Mouvement». Elle a réuni des représentants de 40 Sociétés nationales africaines et de 12 autres Sociétés nationales, de la Ligue et du CICR autour du thème «Quel développement pour les Sociétés nationales africaines, perspectives 1982-1992». Les travaux se sont déroulés dans trois commissions, l'une sur «le droit international humanitaire et les traditions africaines», la deuxième débattant du thème intitulé «de l'aide d'urgence à l'aide au développement», et la troisième de «la coopération entre les Sociétés nationales».

Amérique latine

- séminaire sur la «planification d'actions dans le domaine du bien-être social», à **Lima**, du 28 novembre au 6 décembre; organisé par la Croix-Rouge espagnole, le séminaire a réuni 46 représentants de 23 Sociétés nationales ibéro-américaines à qui les représentants du CICR ont présenté un exposé sur son action en Amérique latine;
- réunion des présidents des Sociétés nationales du continent américain, à **Caracas**, du 9 au 11 décembre, à laquelle une trentaine de Sociétés nationales anglophones et hispanophones du continent ont participé. Après avoir pris connaissance des rapports de la Ligue et du CICR sur leurs activités respectives en Amérique latine, les participants se sont livrés à une réflexion sur la situation du CORI (Comité Régional Interaméricain) et à une discussion sur la prochaine Conférence interaméricaine des Croix-Rouges.

Asie et Pacifique

- atelier régional pour les services de recherches des Sociétés nationales d'Asie et du Pacifique, à **Singapour**, du 1^{er} au 8 juin; organisé par le CICR (Agence centrale de recherches), cet atelier a réuni 33 participants venant de 24 Sociétés nationales de la région. Il s'agissait du deuxième atelier du genre, le premier s'étant tenu à Budapest en 1987 pour les Sociétés nationales d'Europe et d'Amérique du Nord. Ces réunions avaient pour objectifs de faire mieux connaître le «Guide à l'intention des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge» publié par l'ACR, de traiter des différents thè-

mes soulevés dans ce manuel et d'encourager les Sociétés nationales à se doter d'un bureau apte à effectuer les recherches individuelles requises. Mme Liselotte Kraus-Gurny, membre du Comité, a assisté à une partie de l'atelier auquel a également pris part un représentant de la Ligue;

- réunion des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays de l'ASEAN, qui s'est tenue les 4 et 5 août à **Djakarta**, sur le thème des problèmes régionaux liés aux réfugiés ainsi que sur des questions relatives au droit international humanitaire, à la préparation aux catastrophes, à l'action sociale et aux collectes de fonds. Les cinq Sociétés participantes — celles d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Thaïlande — ont voté une recommandation soulignant les problèmes auxquels sont confrontés, à long terme, les réfugiés et engageant instantanément le Mouvement ainsi que la communauté internationale à explorer toutes les voies possibles pour résoudre rapidement la situation;
- séminaire régional sur les réfugiés et les personnes déplacées, à **Kuala Lumpur**, du 21 au 26 novembre. Le but du séminaire était d'offrir une plate-forme de discussion pour que les représentants des Sociétés nationales et des diverses organisations actives sur le terrain puissent élaborer des politiques coordonnées face à l'afflux massif des réfugiés dans la région. Organisé conjointement par la Ligue et le Croissant-Rouge malais et réunissant des participants venant de 13 Sociétés nationales, le séminaire a permis au Mouvement de montrer au HCR et aux autres organisations présentes ainsi qu'aux gouvernements sa préoccupation face à un problème humanitaire majeur de ce temps.

Europe

- séminaire d'experts en secourisme des Sociétés nationales africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à **Las Palmas** (Espagne), du 25 au 30 avril; organisé par la Croix-Rouge espagnole en coopération avec les Croix-Rouges allemande (RFA), belge et française, le séminaire a réuni les responsables du secourisme de 19 Sociétés nationales d'Afrique occidentale et centrale ainsi que des représentants de la Ligue et de la Croix-Rouge portugaise. Il était destiné à préparer la publication d'un manuel africain de secourisme, à savoir, évaluer l'activité du secourisme dans les différentes Sociétés nationales africaines, connaître les programmes de formation, définir le tronc commun et les spécialités de secourisme et proposer un sommaire pour le manuel. Les débats ont permis d'atteindre le consensus sur tous les points;
- neuvième congrès de la Croix-Rouge bulgare qui s'est tenu à **Sofia**, les 13 et 14 mai, en présence de représen-

tants des autres Sociétés nationales de pays socialistes et de la Ligue; le CICR était représenté par M. Daniel Frei, membre du Comité;

- réunion des Sociétés nationales européennes sur la question des réfugiés et requérants d'asile, à **Genève**, du 14 au 16 septembre; une vingtaine de représentants en provenance de 14 Sociétés nationales européennes ont participé à cette réunion, à laquelle prenaient également part des représentants de la Ligue et du HCR. Les participants ont présenté la situation prévalant dans leur pays et le rôle joué par leur Société nationale en faveur des réfugiés et requérants d'asile. Une série de conclusions et recommandations ont été adoptées, soulignant l'importance de la collaboration et de l'échange d'informations entre les Sociétés nationales, d'une part, et avec le CICR et la Ligue, d'autre part;
- réunion des Présidents de 18 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (17 pays suivants représentés: Angola, Afghanistan, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Ethiopie, Kampuchéa, Cuba, Laos, Pologne, Hongrie, Mongolie, Mozambique, République démocratique allemande, Nicaragua, Roumanie, URSS, Viet Nam), qui s'est tenue à **Budapest**, du 20 au 22 septembre. Le CICR était représenté par son président, M. Cornelio Sommaruga, qui a fait un exposé sur la «Coopération entre le CICR et les Sociétés nationales» lors de l'ouverture.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- atelier sur les réfugiés et personnes déplacées à l'intention des Sociétés nationales du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, qui s'est réuni à **Istamboul**, du 27 mai au 7 juin; organisé par la Ligue, cet atelier a réuni 14 participants provenant des Sociétés nationales du Qatar, du Liban, de la Syrie, de la République arabe du Yémen, de la Libye et de la Turquie, ainsi que des représentants du HCR et de l'UNRWA. Il a notamment examiné les bases légales en la matière, le rôle du CICR et des Sociétés nationales vis-à-vis des réfugiés et personnes déplacées, le rétablissement du lien familial et la santé communautaire. Il s'agissait du cinquième atelier du genre, après celui de Genève en 1985 pour les Sociétés nationales d'Europe, ceux du Rwanda et du Swaziland en 1986 pour les Sociétés nationales d'Afrique, et celui du Costa Rica en 1987 pour les Sociétés nationales d'Amérique latine. Ces réunions font suite aux résolutions XXI et XVI adoptées respectivement par les XXIV^e et XXV^e Conférences internationales et visent à mieux préparer les Sociétés nationales afin que ces dernières puissent intervenir en connaissance de cause dans le contexte de l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées;

□ XIX^e Conférence régionale des Sociétés arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, tenue au **Caire**, du 5 au 9 novembre; 17 Sociétés nationales d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient y ont participé, ainsi que des observateurs qui, au nombre de 19, incluaient dix Sociétés nationales des cinq continents et diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales. La délégation du CICR était conduite par M. Rudolf Jäckli, membre du Comité. Parmi les résolutions et recommandations adoptées, figuraient des textes sur la ratification des Protocoles et la diffusion du droit international humanitaire, la coopération renforcée entre la Ligue, le CICR et le Secrétariat général des Sociétés arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, la création d'un centre de documentation sur le Croissant-Rouge dont les activités seront orientées vers la recherche et la formation des cadres, ainsi que l'augmentation des publications en langue arabe.

Rencontres entre les Sociétés nationales et le CICR

Une réunion d'information sur les actions spéciales faisant l'objet d'appels de fonds a été organisée au siège du CICR, les 28 et 29 mars: elle a réuni des représentants de la Ligue et de 16 Sociétés nationales (République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Islande, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie).

A l'instar des années précédentes, le CICR a organisé, le 19 avril et le 19 octobre, deux réunions d'information (présentation des principales activités en cours du CICR et de quelques problèmes généraux du Mouvement, suivie de débats) à l'intention des délégués d'une cinquantaine de Sociétés nationales, de la Ligue, de l'Institut Henry-Dunant et du secrétariat général des Sociétés arabes, venus à Genève pour les réunions statutaires de la Ligue.

Par ailleurs, le CICR a procédé à une consultation d'experts de Sociétés nationales, dont l'objectif est de parvenir à une interprétation commune des concepts fondamentaux incorporés dans les Principes du Mouvement. La réunion s'est tenue à l'Institut Henry-Dunant, à Genève, les 14 et 15 octobre, et faisait suite à une première consultation tenue en octobre 1987, à Budapest. A Genève, étaient présentes des personnalités des Sociétés nationales de Hongrie, du Canada, de Grande-Bretagne, du Zimbabwe, de Colombie, de Suisse, de Malaisie et du Bangladesh. Les débats ont été présidés par M. Pierre Keller, membre du Comité et président du Groupe de travail du CICR sur le respect et la diffusion des Principes fondamentaux. Il est prévu qu'un rapport sur les travaux du Groupe sera préparé par le CICR et soumis au Conseil des Délégués de 1989.

Fonds de l'Impératrice Shôken

Ce Fonds a été créé en 1912, par un don de l'Impératrice du Japon, dans le but de favoriser le développement des activités des Sociétés nationales en temps de paix. Par la suite, le Fonds a reçu régulièrement des dons de la famille impériale, du gouvernement et de la Croix-Rouge du Japon.

La Commission paritaire (Ligue-CICR), chargée de la distribution des revenus du Fonds de l'Impératrice Shôken, s'est réunie à Genève le 18 mars, sous la présidence de M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, et en présence de l'ambassadeur et représentant permanent du Japon à Genève. La Commission a décidé de procéder à la 67^e distribution des revenus du Fonds entre les 11 Sociétés nationales des pays suivants: Barbade, Bolivie, Cap-Vert, Djibouti, Grèce, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sénégal, Iles Salomon, Syrie, Tanzanie et Thaïlande, pour l'achat de véhicules et d'équipements de secours, d'ambulances, ainsi que pour l'achat de matériel de transfusion sanguine et de matériel de formation pour les secouristes (pour le détail de cette 67^e distribution, cf. la *Revue internationale de la Croix-Rouge* de mai-juin 1988).

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Séance de l'Organisme de coordination CICR/Ligue

Une réunion de l'Organisme de coordination CICR/Ligue, établi par l'Accord de 1969 signé entre les deux institutions, a eu lieu à l'Institut Henry-Dunant, le 5 septembre.

Organisée à la demande des deux institutions, la séance avait comme objet principal de tirer un bilan des problèmes intervenus dans l'action de la Croix-Rouge en Ethiopie et, subsidiairement, d'évoquer d'autres champs d'activités. Au terme du débat, l'Organisme de coordination a conclu sur trois points: il exprime son appui au CICR afin que ce dernier puisse reprendre son action de protection et d'assistance en faveur des victimes dans le contexte nord-éthiopien; il exprime également son soutien à l'action entreprise par la Croix-Rouge éthiopienne, dûment contrôlée par la Ligue en Ethiopie; et finalement, dans le cadre des compétences respectives telles que définies par les dispositions statutaires, il réaffirme l'importance du renforcement des procédures de consultation entre le CICR et

la Ligue pour les affaires opérationnelles, en vue de maintenir l'unité et la solidarité au sein du Mouvement.

Commission conjointe CICR/Ligue pour les statuts des Sociétés nationales

La Commission conjointe CICR/Ligue pour les statuts des Sociétés nationales s'est réunie six fois en 1988. En application des résolutions VI de la XXII^e Conférence internationale et XX de la XXIV^e Conférence internationale, tenues respectivement à Téhéran en 1973 et à Manille en 1981, la Commission a examiné les projets de modification de statuts soumis par 10 Sociétés nationales. Elle a également suivi régulièrement et, dans la mesure de ses moyens, soutenu le processus de développement de 11 Sociétés en formation.

Après une évaluation sur place de leur capacité opérationnelle par des délégués du CICR et de la Ligue, la Commission a recommandé la reconnaissance officielle par le CICR et l'admission au sein de la Ligue, des Sociétés nationales du Tchad et du Mozambique.

Institut Henry-Dunant

Le CICR, la Ligue et la Croix-Rouge suisse sont membres de l'Institut Henry-Dunant qu'ils président à tour de rôle pour deux ans; depuis le mois d'octobre 1988, c'est M. Mario Enrique Villarroel, président de la Ligue, qui a été nommé à cette fonction, succédant ainsi à M. Maurice Aubert (CICR).

Le CICR est associé à certaines études entreprises par l'Institut, notamment dans le domaine du droit international humanitaire, et il participe à divers séminaires organisés par l'Institut. C'est ainsi qu'en 1988, des collaborateurs du CICR ont pris part, à titre d'enseignants:

- au XIII^e cours d'introduction aux activités internationales de la Croix-Rouge, destiné aux cadres et volontaires des Sociétés nationales (Genève, 30 mai-10 juin); donné en français, ce cours a réuni des participants de 25 Sociétés nationales d'Afrique, d'Asie et d'Europe;
- au VI^e séminaire sur le droit international public et le droit international humanitaire pour étudiants en droit américains, organisé en collaboration avec l'université de Santa Clara, Californie (Genève, 8 juin-1^{er} juillet).